

COMPTE RENDU DE SEANCE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 OCTOBRE 2019
Salle polyvalente Pierre Guyot
77160 POIGNY

Vendredi 4 octobre deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes du Provinois se sont réunis à la salle polyvalente Pierre Guyot de Poigny, sous la présidence de Monsieur Olivier LAVENKA, Président de la Communauté de Communes du Provinois.

Date de convocation : 26/09/2019
Date d'affichage : 26/09/2019
Nombre de conseillers en exercice : 67
Nombre de conseillers présents : 50

Pouvoirs : 9
Nombre de votants : 59
Séance : n°4

Etaient présents : Michel LEROY (Bannost-Villegagnon), Claire CRAPART (Beauchery Saint-Martin), Patrick LEBAT (Bezalles), Fabien PERNEL (Boisdon), Olivier MAZZUCHELLI (Cerneux), Francis RAVION (Chalautre-la-Grande), Daniel LAMY (Chalautre-la-Petite), Jean-Claude RAMBAUD (Champcenest), Annick LANTENOIS (La Chapelle Saint-Sulpice), Dominique VERDENET, Evelyne D'HAINAUT (Chenoise-Cucharmoy), Jacky GUERTAULT (Courchamp), Anne SOCOLOVERT (Fretoy), Patrice CAFFIN (Jouy-le-Châtel), Guy-Jacques PAGET (Léchelle), Philippe FORTIN, Martine CIOTTI, Francis PICCOLO (Longueville), James DANÉ (Louan-Villegruis-Fontaine), Pierre CAUMARTIN (Maison Rouge en Brie), Gérard COGNYL (Les Marêts), Jean-Pierre ROCIPON (Melz-Sur-Seine), Nicolas FENART (Montceaux-les-Provins), Xavier BOUVERAIN (Mortery), Claude BONICI (Poigny), Olivier LAVENKA, Jérôme BENECH (Provins), Josiane MARTIN, Dominique GAUFILLIER, Marie-Pierre CANAPI, Ghislain BRAY, Chantal BAIOCCHI, Éric JEUNEMAITRE, Chérifa BAALI-CHERIF, Patricia CHEVET, Hervé PATRON, Maria-Isabel GONCALVES (Provins), Pierre VOISEMBERT (Rouilly), Laurence GARNIER (Rupéreau), Pierre MARTINAND (Saint-Brice), Catherine GALLOIS (Saint-Hilliers), Gilbert DAL PAN (Saint-Loup de Naud), Alain BALDUCCI (Sainte-Colombe), Yvette GALAND (Sancy-les-Provins), Éric TORPIER, Cécile CHARPENTIER (Sourdu), Tony PITA, Nadège VICQUENAULT (Villiers-Saint-Georges), Martial DORBAIS (Voulton), Bertrand de BISSCHOP (Vulaines-les-Provins).

Absents excusés : Alain BOULLOT (Beton-Bazoches), Didier AGNUS (Courtacon), Abdelhafid JIBRIL, Bruno POLLET, Isabelle ANDRE, Laurent DEMAISON (Provins), Antonio NAVARRETE, Josèphe LINA (Sainte-Colombe).

Pouvoirs de : Alain HANNETON (Augers en Brie) à Laurence GARNIER (Rupéreau), Alain BONTOUR (Chenoise-Cucharmoy) à Dominique VERDENET (Chenoise-Cucharmoy), Patricia SOBCZAK (Jouy-le-Châtel) à Patrice CAFFIN (Jouy-le-Châtel), Virginie BACQUET (Provins) à Maria-Isabel GONCALVES (Provins), Christian JACOB (Provins) à Olivier LAVENKA (Provins), Virginie SPARACINO (Provins) à Josiane MARTIN (Provins), Delphine PRADOUX (Provins) à Chérifa BAALI-CHERIF (Provins), Christophe LEFEVRE (Saint-Martin du Boschet) à Éric JEUNEMAITRE (Provins), Jean-Patrick SOTTIEZ (Soisy-Bouy) à Nicolas FENART (Montceaux-les-Provins).

Secrétaire de séance : Ghislain BRAY (Provins).

Le quorum est atteint, plus de la moitié des conseillers communautaires sont présents. La séance est déclarée ouverte.

Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2019

Le procès-verbal de la séance du 4 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

oOo

Rendu compte des délégations exercées par le Président

Le conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte des délégations exercées par le Président.

oOo

Autorisation au Président pour solliciter un Contrat Intercommunal de Développement (CID)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la candidature de la Communauté de Communes du Provinois à un Contrat Intercommunal de Développement et autorise le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer les pièces s'y rapportant.

oOo

Autorisation au Président pour signer une convention stratégique avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président ou son représentant à signer une convention stratégique entre la Communauté de Communes du Provinois et l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France.

oOo

Avis sur l'extension du périmètre du S2e77 sur la totalité du territoire de la Communauté de Communes Bassée-Montois

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur cette extension de périmètre.

oOo

Autorisation au Président pour signer une convention de partenariat financier avec le S2e77 pour les restes à charge relatif au marché de réalisation d'un schéma d'alimentation en eau potable

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président ou son représentant à signer cette convention avec le S2e77.

oOo

Autorisation au Président pour signer une convention de partenariat financier avec le S2e77 pour les restes à charge relatif au marché de sectorisation

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président ou son représentant à signer cette convention avec le S2e77.

oOo

Attribution d'une subvention au titre du développement de l'hébergement touristique pour l'ouverture de chambres d'hôtes

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer en faveur de Madame DUGUÉ une subvention de 2 000 € pour l'ouverture de 4 chambres d'hôtes sur la commune de Beauchery-Saint-Martin.

oOo

Vote d'une subvention en faveur du projet pédagogique à vocation culturelle de l'école élémentaire de Melz-sur-Seine

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de voter une subvention d'un montant de 221.20 €, en faveur de l'école de Melz-sur-Seine pour son projet pédagogique à vocation culturelle.

oOo

Approbation du rapport d'activités du centre aquatique du Provinois pour l'année 2018

Le conseil communautaire prend acte, à l'unanimité, du rapport d'activités retraçant l'exploitation du centre aquatique du Provinois pour l'année 2018.

oOo

Avis sur le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif au titre de l'année 2018

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce rapport.

oOo

Avis sur l'extension du périmètre de collecte et de traitement du syndicat COVALTRI 77 : Adhésion de la communauté de communes résiduelle du Pays Créçois pour les compétences collecte et traitement des déchets ménagers

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité émet un avis favorable sur l'extension du périmètre de collecte et de traitement du syndicat COVALTRI 77 emportant l'adhésion de la Communauté de Communes résiduelle du Pays Créçois pour les compétences collecte et traitement des déchets ménagers.

oOo

Avis sur les modifications statutaires du syndicat Seine-et-Marne Numérique

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement sur les modifications apportées au syndicat Seine-et-Marne Numérique.

oOo

Avis sur la demande de la Ville de Provins pour déroger au principe de repos dominical des salariés des commerces de Provins

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis

favorable sur la demande de la Ville de Provins de déroger au principe du repos dominical étant donné que le nombre de dérogation aux règles du repos dominical excède 5 dimanches.

oOo

Mise en place du télétravail

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la mise en place du télétravail au sein de la Communauté de Communes du Provinois.

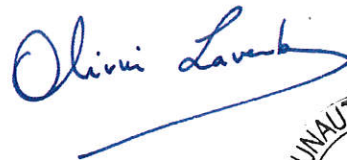
oOo

Motion du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Provinois pour l'entretien de la route Nationale 4

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote une motion à l'attention des services de l'Etat pour l'entretien de la route Nationale 4.

La séance est levée.

Le Président



Olivier LAVENKA

